



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Lundi 30 mai 2011** à 20 h 45 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	24/05/2011
Affichage	24/05/2011

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

**Etaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie  
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno  
BRUNET Pascale pouvoir à CODURI Laetitia

**THEME : CULTURE 1**

**OBJET : ORGANISATION DE LA  
JOURNEE « ART ET HANDICAP » :  
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

**Absents-Excusés :**

GUIGLI Catherine, PEYTHIEU Eric, BRUNET Pascale, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin,

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Séverine RAPANOEL

Suite à l'évènement « Montagne et Handicap » qui a eu lieu en 2010, la commune de Briançon continue à œuvrer pour l'amélioration de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap en s'engageant dans un nouveau projet « Art et Handicap ». L'objectif se profile en deux axes majeurs :

- Rendre le spectacle accessible à tout public
- Proposer des activités artistiques au public handicapé

Cette journée vise à lancer une dynamique partenariale offrant de véritables passerelles entre le champ associatif, le monde de l'éducation, le champ sanitaire et social, le monde de l'entreprise et le secteur culturel, pour sensibiliser les acteurs institutionnels, culturels et le grand public, à la nécessité de mettre en application la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Lors de cette journée, prévue le 3 décembre 2011, plusieurs manifestations auront lieu :

- Des ateliers de cirque adaptés, basés sur des équilibres sur objets, des acrobaties, de la jonglerie et une intervention adaptée aux spécificités des groupes et personnes accueillies, suivi d'un spectacle "the Rokat Family Show" mêlant et entremêlant artistes en situation de handicap et artistes valides.
- Une table ronde, avec les différents acteurs locaux du monde associatif, culturel sanitaire et social dont Luc Boulangé qui présentera une conférence sur son parcours unique et remarquable, la création du Créahm Sud aujourd'hui en PACA, dans le Vaucluse, et la fondation et l'aventure des Créahm en Belgique depuis 1980. L'objectif principal de cette table ronde étant de mener une réflexion pour dessiner des perspectives dans la mise en place des actions privilégiant l'insertion des personnes en situation de handicap.
- Un spectacle de création de la Compagnie « Rayons d'écrits » en français et en langue des signes revisitant les chansons de Nougaro, Salvador et Milor.

DEPENSES		RECETTES	
Atelier cirque	2 000,00 €	Conseil Général	4 000,00 €
Conférence	500,00 €	Conseil Régional	4 000,00 €
Spectacles + droits d'auteur	5 000,00 €	Ville de Briançon	1 000,00 €
Location salle	500,00 €		
Hébergement, restauration, frais de transport, intervenants	1 000,00 €		
<b>Total</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>9 000,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver l'organisation de cette journée ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention de :
  - 4 000,00 € auprès du Conseil Général
  - 4 000,00 € auprès du Conseil Régional
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire  
*Gerard Fromm*  
Gérard FROMM  


TRANSMIS LE 1 - JUIN 2011

PUBLIÉ LE 1 - JUIN 2011

NOTIFIÉ LE

